



Écrire un livre d'information juridique sans être un juriste

Par Akechi Johann

Bonjour,

Ma question est la suivante : est-ce qu'un auteur non-juriste peut écrire un livre d'information juridique sans tomber dans l'exercice illégal de la profession ?

Je me base sur l'article 66-1 de la Loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques qui autorise "la diffusion en matière juridique de renseignements et informations à caractère documentaire".

Cordialement

Par DIU1973

BONJOUR.

A la base, aucun diplôme n'est requis pour devenir écrivain, mais il serait préférable d'être bien entouré.